

L'état-major de l'armée de Terre (EMAT) a mandaté la section technique de l'armée de Terre (STAT) pour procéder à une étude destinée à permettre à la cellule de maintenance automatisée des parachutes (CMAP) de conditionner 94 000 parachutes dorsaux par an pour le saut à ouverture automatique, sans extension de l'infrastructure.

Pour atteindre cet objectif, la STAT a proposé de réorganiser le conditionnement des parachutes dorsaux de l'ensemble de parachutage du combattant (EPC).

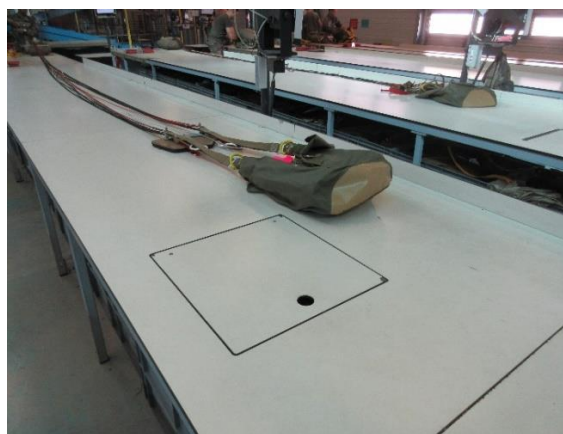
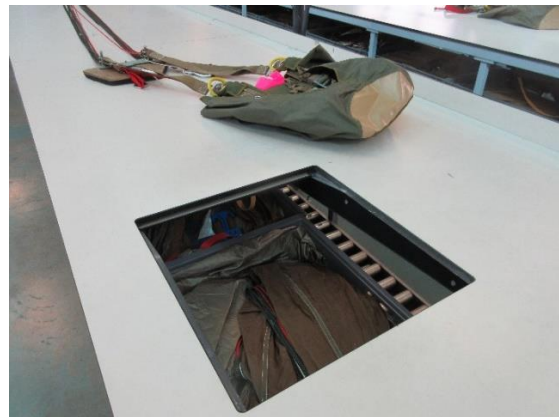
La réorganisation du conditionnement des parachutes dorsaux et ventraux de l'EPC consiste essentiellement à affecter deux plieurs de parachutes sur une table de pliage au lieu d'un seul plieur par table.

Cette réorganisation a par conséquent nécessité le remplacement des tables de pliage CH 37 et de couture CH 43 par un ensemble de pliage adapté au conditionnement de l'EPC-PP qui est plus volumineux que le parachute TAP 696 26 d'ancienne génération.

L'ensemble de pliage est composé :

- d'une table de pliage pour effectuer les trois premières phases de pliage,
- d'une table d'assemblage pour réaliser la quatrième phase de pliage et l'intégration dans le système d'informations (SI) des numéros matricules des composants du parachute traité,
- d'un dispositif de manutention de bacs, à rouleaux, placé sous la table de pliage qui assurera le déplacement des bacs de parachutes pleins et vides (1 convoyeur gravitaire et 1 convoyeur horizontal).

La table de pliage, d'une longueur identique à la table CH 37, a été élargie de 15 cm. Une trappe a été placée en milieu de table pour permettre la mise en place de la voilure sur la table.



La table d'assemblage de parachute à hauteur variable préprogrammée, à deux tiroirs, commandée électriquiquement, permet de réaliser la quatrième phase de pliage et l'intégration dans le système d'informations (SI-GI) des identifiants des composants du parachute conditionné, à l'aide d'un terminal d'atelier.

